DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-SAVOIE

COMMUNE DE DINGY-SAINT-CLAIR
Un village entre Fier et Parmelan

A Dingy-Saint-Clair, le 17 novembre 2026

ARRETE N° 171/2026
Autorisation de tir du feu d'artifice
A l'occasion du Téléthon 2026

Le Maire de Dingy-Saint-Clair,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Pénal,
Vu l'arrêté préfectoral du 8 mai 1951 réglementant les tirs de feux d'artifice sur le département de la Haute-Savoie,
Vu l'arrêté municipal n°157/2026, abrogeant l'arrêté municipal n°119/2026,
Vu l'arrêté municipal n°170/2026, réglementant la circulation sur la route de Cornet,
Considérant la demande présentée par la société FÊTES & FEUX PRESTATIONS, représentée par Monsieur Paul DENIS,
Considérant qu'il y a lieu, dans l'intérêt de la sécurité publique, de réglementer le tir de feu d'artifice du 5 décembre 2026 sur la commune de Dingy-Saint-Clair,
Vu la déclaration préalable faite auprès de la Préfecture d'Annecy en date du 13 novembre 2026,

ARRÊTE :

Article 1 : La société FÊTES & FEUX PRESTATIONS est autorisée à tirer un feu d'artifice le 5 décembre 2026 à partir de 19h à Dingy-Saint-Clair, à proximité de la route de Cornet (parcelle D449). La distance réglementaire de sécurité par rapport au public sera rigoureusement respectée (75m).

Article 2 : Monsieur le Maire Bruno DUMEIGNIL est désigné responsable de ce tir de la catégorie F1/F2/F3/F4/T1/T2 de la société FÊTES & FEUX PRESTATIONS. Artificier : Julien BOISARD.

Article 4 : L'assurance est contractée par la société FÊTES & FEUX PRESTATIONS auprès de la société ALLIANZ, 92076 PARIS La Défense Cedex. Contrat n°64648367.

Article 5 : Monsieur le Maire et la société FÊTES & FEUX PRESTATIONS devront informer les Sapeurs-Pompiers.

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 7 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :
- Préfecture d'Annecy (Haute-Savoie)
- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Thônes
- SDIS 74
- La société FÊTES & FEUX PRESTATIONS

Le Maire,
Bruno DUMEIGNIL

MAIRIE de DINGY-SAINT-CLAIR (Haute-Savoie)